

# ■ Article gendarmerie - Echec aux cambrioleurs

📅 Dimanche, 21 Mars 2010 07:29 | 🖨️

## Infos Pratiques

La communauté de brigades de BOLOGNE vous recommande d'appliquer au quotidien quelques mesures simples de sécurité énoncées ci-dessous pour diminuer le risque de cambriolage de votre habitation.



### VOS CLES :

- Ne laissez pas vos clés de résidence ou de véhicules à proximité de votre porte d'entrée.
- Fermez vos issues lorsque vous êtes occupés à l'extérieur de votre habitation (entretien de votre jardin...).
- Contrôlez la protection des accès : portes, fenêtres, soupiraux et fenêtres de toit avant votre départ.
- Remettez les clés de votre maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez les.
- Rentrez les échelles et les outils de jardin.
- Ne déposez pas vos clés sous le paillason.
- Activez votre système d'alarme.

### SOYEZ DISCRET :

- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte.
- Branchez des lampes sur minuterie aléatoire.
- Entretenez vos espaces verts visibles de la rue.
- Prévenez vos voisins de confiance de vos absences.
- Demandez leur de relever votre courrier, d'ouvrir et fermer vos volets.
- N'attirez pas l'attention lors de votre départ.
- N'apposez pas vos coordonnées sur vos bagages, mais plutôt à l'intérieur.

### PROTEGEZ VOS BIENS :

- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.
- Placez vos valeurs dans un coffre ou à la banque.
- Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques de vos objets de valeur (hifi, vidéo, informatique). Photographiez les biens de valeur difficiles à décrire ou à marquer (bijoux, tableaux...).
- Si vous optez pour le placement d'un système d'alarme électronique, n'oubliez pas de tenir compte d'un certain nombre de prescriptions légales. Pour de plus amples informations sur la législation en vigueur, vous pouvez vous adresser auprès de votre brigade de gendarmerie locale ou du référent sûreté. Sur votre demande, vous pouvez bénéficier d'une consultation de sûreté. Il s'agit de préconisations verbales, d'ordre technique, dispensées sous la forme d'un entretien se déroulant dans nos locaux. (coordonnées du référent sûreté : [gendarme HANIN Fabrice, groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Marne, 30 avenue de la République – 52000 CHAUMONT – tél : 03.25.30.50.07](#))

Si vous êtes, malgré tout, victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et faites le plus rapidement possible une déclaration auprès des services de gendarmerie en téléphonant au 17.

Espérant que ces quelques conseils vous seront utiles, le personnel de la communauté de brigades de BOLOGNE vous souhaite une bonne année 2010.

*Le major DEVINGT, commandant*

*la communauté de brigades de BOLOGNE*